



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°26

Réunion de bureau du vendredi 13 mai 2022

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MM. C. CASTROFLORIO - J. GRAGLIA - A. MARY - J. THAON - - J. NUCERA - Y. SIAD- L. CAPPATTI

Excusés : MME B. GIURAN - M. S. CHILOTTI

Début de la séance : 19h15

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°25 du 29 avril dernier.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à Messieurs BRIKI Idriss et GEORGELLI Grégory dont la saison est terminée.

1 – CORRESPONDANCE :

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE :

Le président de la CDA a reçu le nouvel arbitre KHACHROUB Nassim, né en 2008, qui a réussi la FIA organisée en visio du 23/02/2020 au 26/02/2020 au CREPS de Boulouris.

La CDA félicite TSALBI Ali qui a réussi l'examen probatoire de Ligue le samedi 30 avril 2022 en attendant de passer l'examen théorique de JAF à Clairefontaine fin mai 2022.

La prochaine promotion d'arbitres aura comme parrain M. GRAGLIA Joffré, ancien jeune arbitre de la Fédération (JAF), ayant mis fin à ses fonctions d'arbitre en 2019 et membre actif de la formation à la CDA.

Elle se déroulera au district de la Côte d'Azur le mercredi 18 mai 2022 en soirée et en présence d'une trentaine de récipiendaires entourés par le président du District, Claude COLOMBO, le président de la CDA, ainsi qu'un représentant de l'UNAF.

La réunion annuelle des arbitres se déroulera le lundi 4 juillet 2022 à l'UFR STAPS Amphi n°2 à partir 19H00 après trois années d'arrêt pour cause Covid.

Le jeudi 19 mai prochain, les résultats des arbitres de la Fédération seront communiqués.

La CDA désignera 1 arbitre pour le tournoi de foot à 5 qui se déroulera à la Maison d'Arrêt de Nice du 30 mai au 5 juin 2022.

Les tests théoriques des arbitres classés D1 et D2 seront organisés au sein du district de la Côte d'Azur le lundi 23 mai 2022 à 19H00 avec une séance de rattrapage prévue le lundi 30 mai 2022.

La CDA donne son aval pour désigner des arbitres lors du tournoi U10 « Jouer pour mieux vivre ensemble » qui se déroulera le samedi 4 juin 2022.

La CDA a désigné 12 arbitres qui officieront à titre gracieux à Nice, pour le tournoi caritatif organisé par la fondation « le chemin des rêves ».

3 - DEPARTEMENT CONTROLES :

6 observations dans la catégorie seniors ont eu lieu le dimanche 1 mai 2022.

7 tutorats de nouveaux stagiaires ont également eu lieu le samedi 30 avril 2022.

1 observation pour l'attribution de l'écusson d'arbitre de District a eu lieu le dimanche 8 mai 2022.

7 tutorats de nouveaux stagiaires ont également eu lieu le samedi 7 mai 2022.

4 – DEPARTEMENT DESIGNATIONS :

Le département désignations a connu beaucoup de difficultés pour assurer les désignations du week-end du 14 et 15 mai 2022.

Fin de séance : 22h15

Le Président de la CDA :
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire Adjoint :
M. Laurent CAPPATTI